

Compte-rendu du conseil municipal n°3	
Mairie de Monès	Date : 20/05/2014
Session ordinaire	Secrétaire de séance : Cédric Galey

*Ouverture de la séance à 20h45*

*Fermeture de la séance à 22h35*

Participants		
Présents	Absents	Diffusion
Céline Capelle Nathalie Cohen Cédric Galey Marc Havranek Patrick Nodinot Dominique Van Den Bossche Didier Vautour		<a href="mailto:celinelg@free.fr">celinelg@free.fr</a> <a href="mailto:dorinat.cohen@gmail.com">dorinat.cohen@gmail.com</a> <a href="mailto:c.galey@free.fr">c.galey@free.fr</a> <a href="mailto:kakomones31@gmail.com">kakomones31@gmail.com</a> <a href="mailto:patrick@artetmetal.net">patrick@artetmetal.net</a> <a href="mailto:dvdb@free.fr">dvdb@free.fr</a> <a href="mailto:vautour.didier@orange.fr">vautour.didier@orange.fr</a> <a href="mailto:mairie.mones@orange.fr">mairie.mones@orange.fr</a>

Table des matières
--------------------

1.	Ouverture de séance.....	2
2.	Désignation commissaires titulaires et suppléants pour CCID (commission des impôts).....	2
3.	Désignation d'un correspondant « défense ».....	2
4.	Décision d'exonération facultative de la taxe aménagement locaux artisanaux et abris de jardin soumis à déclaration préalable .....	2
5.	Délibération délégation d'attribution au Maire et arrêté de délégation de fonction et de signature aux adjoints.....	2
6.	Délibération désignation d'un coordonnateur communal (recensement des habitants).....	3
7.	Election d'un représentant de la commission de sécurité routière.....	3
8.	Questions diverses.....	3

1. Ouverture de séance

Le compte-rendu de la séance précédente «MONES-CM-2014-CR-2-V2» est adopté à l’unanimité.

2. Désignation commissaires titulaires et suppléants pour CCID (commission des impôts)

Le conseil désigne la liste des 12 commissaires titulaires et des 12 suppléants.

Titulaires	Suppléants
Nodinot Patrick	Emmet Adrien
Van Den Bossche Dominique	Monterde Jean-pierre
Cohen Nathalie	Séguinaud Patrick
Havranek Marc	Bogey Annie
Vautour Didier	Mirepoix Marinette
Galey Cédric	Tristani Ginette
Capelle Céline	Conte Christian
Mattieu Daniel	Paris Daniel
Advenier François	Guilhal Jacky
Fawcett Jim	Nodinot Helène
Gay Robert	Neves Nuno
Soules Hubert	Berges Michel

La délibération est adoptée à l’unanimité.

3. Désignation d’un correspondant « défense »

Le correspondant « défense » est le représentant de sa commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région. Il sensibilise ses concitoyens aux questions de défenses.

Didier Vautour est élu à l’unanimité à ce poste.

4. Décision d’exonération facultative de la taxe aménagement locaux artisanaux et abris de jardin soumis à déclaration préalable

Le conseil décide de ne pas adopter cette exonération facultative de cette taxe d’aménagement.

5. Délibération délégation d’attribution au Maire et arrêté de délégation de fonction et de signature aux adjoints

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

Cet arrêté est adopté à l’unanimité.

6. Délibération désignation d'un coordonnateur communal (recensement des habitants)

Le recensement aura lieu du 15 janvier et 14 février 2015.

Le coordonnateur communal élu à l'unanimité par le conseil municipal est Céline Capelle.

7. Election d'un représentant de la commission de sécurité routière

Ce représentant est l'interlocuteur avec la préfecture et l'amf31 pour les sujets concernant la sécurité routière.

Marc Havranek est élu à l'unanimité à ce poste.

8. Questions diverses

8.1 Information sur la fiche : Coordonnées Alerte Météo

Les coordonnées du maire et des adjoints sont communiqués

8.2 Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai 2014.

Le planning du bureau de vote est finalisé en séance.

8.3 Réalisation du bulletin municipal

Communication aux Monésiens de la date des conseils municipaux et fourniture d'un lien sur le blog pour pouvoir consulter les bulletins.

Pour rappel d'adresse du blog municipal est <http://monesinfo.over-blog.com>

Les sujets du prochain bulletin municipal sont évoqués en séance.

La prochaine réunion du conseil est planifiée le mardi 10 juin 2014 à 20h30. Plus rien n'étant mis à discussion, la séance est levée à 22h35.

*Signature du secrétaire*

